DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT
D'AVESNES SUR HELPE
VILLE
DE
GOMMEGNIES

BP n°10023
59144 GOMMEGNIES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Gommegnies, le 2 juin 2020

Monsieur Benoît Guiost
Maire de GOMMEGNIES

Objet : Organisation du temps scolaire à compter du 8 juin 2020

Madame, Monsieur

L'école René Jouglet et les classes de Grande Section de l'école Jacques Brel ont rouvert le 25 mai 2020 et nous avons reçu de nombreuses demandes de parents au cours de cette semaine. Pour y répondre, nous mettons en place le dispositif « 2S2C : Sport, Santé, Culture, Civisme » sous convention avec l'éducation nationale. La participation des enfants à ces activités est laissée à l'appréciation des familles. Ces activités sont mises en place lorsque le nombre d'élèves par classe dépasse le seuil maximum aujourd'hui autorisé et pour permettre aux équipes enseignantes d'assurer l'enseignement à distance.

Les classes de PS et MS restant fermées, nous accueillerons les enfants des « parents prioritaires » tel que défini par l'état et les enfants dont les deux parents travaillent sur présentation d'une attestation de l'employeur indiquant que le télétravail n'est pas possible. Cette attestation devra être communiquée à la mairie qui établira pour la directrice de l'école Jacques Brel la liste des enfants pouvant être accueillis. Les enfants de TPS ne peuvent pas être accueillis.

Pour compléter cette organisation, nous souhaitons élargir l'ouverture du périscolaire de 7h30 à 18h. L'accueil du mercredi est maintenu aux horaires habituels. Les enfants restant à l'école le midi sont invités à apporter un pique-nique froid dans un sac isotherme.

Nous devons aujourd'hui stabiliser les emplois du temps du personnel qui a fourni de nombreux efforts ces dernières semaines. Pour cette raison, nous vous demandons de vous positionner quant au retour de vos enfants dans le système scolaire et périscolaire à compter du lundi 8 juin. Ce qui signifie que si vos enfants n'intègrent pas l'école au 8 juin, vous vous engagez à les garder à la maison jusqu'au 3 juillet. Nous établirons les emplois du temps sur la base du questionnaire ci-joint que nous vous **demandons de remplir et de nous renvoyer en mairie au plus tard pour le Mercredi 03 Juin 2020. Après cette date il n'y aura plus d'inscription possible avant la rentrée de septembre.**

Toute inscription vaut jusqu'au 03 Juillet 2020 et ne pourra être annulée.

Il vous est rappelé que l'inscription au périscolaire doit être faite impérativement sur le portail famille **le lundi soir au plus tard pour la présence de la semaine suivante. Tout enfant non inscrit ne pourra pas être pris en charge par l'équipe Périscolaire.** En cas d'urgence ou d'imprévu, merci de contacter Mme Prévot à cette adresse : accueilperiscolaire59144@orange.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées.

Le Maire,
Benoît Guiost

FICHE D'INSCRIPTION SCOLAIRE

DU 08 JUIN AU 03 JUILLET 2020

ENFANT

NOM : Prénom(s) :

Né(e) le :

Souhaite inscrire mon enfant pour la période du 08 Juin au 03 Juillet 2020 : Toute inscription vaut jusqu'au 03 Juillet 2020 et ne pourra être annulée.

Oui ☐ Non ☐

Si oui, veuillez remplir les informations ci- dessous.

SCOLARITÉ

Scolarité demandée :

☛ Maternelle

GS ☐

☛ Élémentaire

CP1 – Mme Poix ☐ CP2 – M. Wiechers ☐ CE1 ☐ CE 2 ☐ CM1 ☐ CM2☐

Les arrivées et sorties des enfants seront échelonnées et vous seront communiquées par la directrice de l'école.

ACCUEIL ÉCOLE JACQUES BREL

En maternelle, les classes ouvertes sont les **Grandes Sections** sauf pour les enfants dits « prioritaires » ou dont les deux parents travaillent (fournir obligatoirement une attestation des 2 employeurs précisant que l'employé ne peut être en télétravail). **Aucun accueil de Très Petites sections ne sera fait. Il est précisé que l'école maternelle ne peut proposer de sieste pour les Petits.**

PS – Matin ☐ PS – Journée ☐ MS ☐

ACTIVITÉS 2S2C

Les activités 2S2C sont mises en place durant le temps scolaire lorsque les effectifs sont trop élevés et que les classes doivent être séparées en 2 groupes ou que les enseignants ont besoin d'une demi-journée pour assurer le suivi des enfants qui restent à domicile.

☐ Mon enfant participera aux activités 2S2C organisées pendant le temps scolaire

INFORMATIONS PERISCOLAIRES

Il est impératif de vous inscrire sur le portail famille pour les périodes du matin, du midi et du soir. Tout enfant non inscrit ne pourra être pris en charge par les animateurs.

Pour l'école René Jouglet, l'accueil se fera à la Salle des Sports.

Pour l'école Jacques Brel, l'équipe d'animation vous précisera la salle de l'école dans laquelle sera accueilli votre enfant.

Inscription sur le portail famille le Lundi soir au plus tard pour la présence de la semaine suivante.
Si votre enfant ne fréquente plus le service périscolaire pensez à mettre à le désinscrire sur le portail famille.

Fiche à envoyer ou à déposer avec justificatifs employeurs pour les parents travaillant en mairie auprès de Corine Arbonnier : mairie.gommegnies@wanadoo.fr.